



L'Assurance Maladie

EURE Service Economie de la Santé

③

Dossier suivi par Mme MORIN Christelle
Téléphone 0 811 70 90 27
Télécopie 02.32.29.39.46
Internet christelle.morin@cpam-evreux.cnamts.fr

RECOMMANDE AVEC A.R

Monsieur le Docteur [REDACTED]

27

Nos réf. SD/CM N°135/2015

Date Le 7 juillet 2015

Objet **Bilan de la Mise Sous Objectif**

Docteur, cher Confrère,

Le 04 août 2014, vous vous êtes engagé expressément, dans le cadre des dispositions de l'article L.162-1-15 du Code de la sécurité sociale, à réduire vos prescriptions d'indemnités journalières sur la base d'un objectif que nous vous avons proposé.

Pour rappel, vous deviez ramener votre niveau de prescription d'indemnités à moins de 4,3 écarts types par rapport à la moyenne régionale de vos confrères médecins généralistes sur une période d'observation allant du 15 septembre 2014 au 15 janvier 2015. Nous vous avons indiqué, à titre informatif que cela représentait, sur la période de ciblage allant du 15 septembre 2013 au 15 janvier 2014, une prescription de 4662 indemnités journalières.

Nous constatons que, durant la période d'observation, vous avez prescrit 6885 jours d'arrêts de travail indemnisés, ce qui correspond à 6,7 écarts types à la moyenne régionale. Vous étiez à 7,0 écarts types sur la période de ciblage.

Pour information, cela représente une augmentation de 1,9 % par rapport à la même période l'année précédente.

L'objectif fixé n'a donc pas été atteint. Nous sommes donc au regret de vous informer que, compte tenu du niveau de prescriptions observé et de l'évolution de vos pratiques, nous envisageons d'engager à votre encontre la procédure de pénalité financière prévue à l'article R.148-6 du code de la sécurité sociale.

Vous recevrez donc prochainement la notification d'engagement de cette procédure. Vous disposerez d'un délai d'un mois pour faire valoir vos observations écrites ou demander à être reçu pour les formuler oralement.

Nous vous prions d'agréer, Docteur, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

Stéphane HOLE

Le Médecin Conseil Chef

Dr Emmanuelle ODINET-RAULIN